



## Discours du maire sur l'élaboration du budget 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

### Présenté par Monsieur Normand Grenier

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux d'élaboration du budget de l'année 2010, le conseil municipal a été confronté à une situation budgétaire délicate. Les investissements importants réalisés au cours des dernières années dans la réfection des infrastructures municipales et les responsabilités réglementaires imposées aux municipalités dans la prestation des services municipaux ont engendré une augmentation importante des obligations financières de la municipalité. Les facteurs précédents, conjugués aux obligations régionales découlant de l'appartenance de la municipalité à la Communauté Métropolitaine de Montréal et au ralentissement constaté dans la progression du développement immobilier sur notre territoire, ont nécessité des actions énergiques du conseil municipal. La volonté ferme de maintenir notre caractère distinctif et d'assurer aux contribuables un niveau de taxation concurrentiel et respectueux en regard de l'efficacité et de l'étendue de la prestation de services a impliqué une importante réorganisation administrative. Nous avons aboli un poste de cadre et, de plus, nous avons utilisé une partie des excédents accumulés au cours des années de croissance économique et utilisé les règles fiscales municipales nous permettant de déterminer des taux de taxes différents entre les catégories d'immeubles imposables. Dans ce document, nous traiterons des différentes composantes budgétaires selon l'ordre suivant : premièrement, nous traiterons des dépenses de fonctionnement et des autres obligations financières sous le contrôle législatif du conseil municipal, deuxièmement, nous discuterons des sources de revenus et des taux de taxes et tarifications imposés en 2010 et, finalement, nous élaborerons sur le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012.

Pour débiter, nous traiterons des dépenses de fonctionnement et des autres activités financières. Nous avons préparé un tableau démontrant la variation des différentes catégories entre les années 2009 et 2010.

Catégorie	2010	2009	ÉCART	
<u>Dépenses de fonctionnement</u>				
Administration générale	878 239	864 933	13 306	1.54%
Sécurité publique	1 376 211	1 180 632	195 579	16.57%
Transport	783 292	735 476	47 816	6.50%
Hygiène du milieu	1 356 999	1 271 461	85 538	6.73%
Santé et bien-être	38 931	34 880	4 051	11.61%
Aménagement, urbanisme et développement	189 711	198 521	(8 810 )	-4.44%
Loisirs et culture	569 676	518 514	51 162	9.87%
Frais de financement	<u>378 987</u>	<u>368 049</u>	<u>10 938</u>	<u>2.97%</u>
	5 572 046	5 172 466	399 580	7.73%
<u>Financement</u>				
Remboursement en capital	<u>795 980</u>	<u>616 800</u>	<u>179 180</u>	<u>29.05%</u>
<u>Affectations</u>				
Activités d'investissement	(19 033 )	(19 953 )	920	N/A
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	0	0	0	N/A
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	<u>116 940</u>	<u>3 732</u>	<u>113 208</u>	<u>N/A</u>
	97 907	(16 221 )	114 128	N/A
	<b>6 270 119</b>	<b>5 805 487</b>	<b>464 632</b>	<b>8.00%</b>

Pour l'année 2010, nous constatons une hausse des dépenses de fonctionnement, autres activités financières et affectations totalisant 464 632\$, soit 8,00%. Nous sommes très satisfaits de ce résultat étant donné la multitude d'exigences réglementaires, légales et normatives imposées aux municipalités dans la conduite de leurs activités. Outre l'indexation normale des dépenses en fonction de données nominales bien établies, telles l'inflation, les données budgétaires comprennent les sommes nécessaires au respect des exigences du schéma de couverture des risques d'incendie sur notre territoire, les montants permettant d'accroître nos interventions d'entretien sur nos infrastructures municipales, le service de la dette découlant de nos investissements en immobilisations des dernières années et le maintien des services à la population actuels. Afin que vous puissiez mieux apprécier la nature des services rendus, nous expliquerons l'affectation des sommes consenties à chacune des catégories de dépenses de fonctionnement.

#### Administration générale

Cette section comprend les sommes reliées aux activités du conseil municipal, l'application de la loi (la cour municipale), la gestion financière, le service du greffe et direction générale, l'évaluation (confection et maintien des rôles d'évaluation), les gestion du personnel et les autres dépenses d'administration d'ordre général.

#### Sécurité publique

Cette section comprend les sommes reliées aux activités des services de police et de protection incendie.

#### Transport

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de la voirie municipale, le déneigement et l'enlèvement de la neige, l'éclairage des rues, le stationnement et circulation et le transport en commun.

#### Hygiène du milieu

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de traitement, d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égout, la collecte et le traitement des déchets domestiques et matières secondaires (recyclage, résidus verts, RDD, écoparc) et la protection de l'environnement.

#### Santé et bien-être

Cette section comprend la contribution de la municipalité au logement social.

#### Aménagement, urbanisme et développement

Cette section comprend les sommes reliées aux activités de planification de développement du territoire, l'émission des permis et l'application des règlements de zonage, la promotion et le développement économique.

#### Loisirs et culture

Cette section comprend les sommes reliées aux activités dans les centres communautaires (chalet Médéric-Lebeau, centre communautaire, chalet de l'île aux trésors), les patinoires intérieures et extérieures (incluant patinoire sur la rivière L'Assomption), la piscine municipale, les parcs et terrains de jeux, les autres activités récréatives, la bibliothèque et les autres activités culturelles.

#### Frais de financement

Cette section comprend les sommes reliées au paiement des intérêts sur les dettes à long terme émises.

À présent, nous discuterons des sources de revenus disponibles à la municipalité pour équilibrer le budget 2010. Nous avons préparé un tableau exposant les différentes sources de revenus et la variation par rapport à l'année 2009.

Catégorie	2010	2009	ÉCART	
Taxes	5 317 425	4 949 659	367 766	7.43%
Paiements tenant lieu de taxes	59 855	60 524	(669 )	-1.11%
Transferts	336 420	243 420	93 000	38.21%
Services rendus	90 454	95 242	(4 788 )	-5.03%
Imposition de droits	252 897	208 901	43 996	21.06%
Amendes et pénalités	99 871	93 273	6 598	7.07%
Intérêts	25 000	28 000	(3 000 )	-10.71%
Autres revenus	<u>88 197</u>	<u>126 468</u>	<u>(38 271 )</u>	<u>-30.26%</u>
	<b>6 270 119</b>	<b>5 805 487</b>	<b>464 632</b>	<b>8.00%</b>

Nous constatons que la principale source de revenus consiste en l'imposition des différentes taxes, cette source représentant 80% des revenus totaux de la municipalité. Cette donnée signifie que la municipalité doit nécessairement accorder une attention particulière à la croissance des dépenses afin de limiter les impacts sur le niveau d'imposition. De plus, l'autre facteur qui permet d'atténuer les impacts sur le compte de taxes est **l'accroissement de l'assiette fiscale imposable découlant de nouvelles constructions sur le territoire**. À ce chapitre, la Ville de Charlemagne prévoit, en 2010, un accroissement de son assiette fiscale imposable d'un montant de 8 500 000\$, soit 2,34%. Ce résultat se compare désavantageusement par rapport aux années 2008 et 2009, où la hausse totalisait respectivement 4,41% et 3,30%.

Le résultat final de la démarche budgétaire demeure l'établissement des différents taux de taxes et tarifications nécessaires à la réalisation de la prestation de services attendue. Voici les différents taux de taxes et tarifications pour l'année 2010.

Taux et tarification	2010	Mode d'imposition
Taxe foncière générale résiduelle (résidentiel et autres)	0.9070 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière générale - immeuble 6 logements et plus	0.9620 \$	par 100\$ d'évaluation
Taxe foncière générale - immeuble non résidentiel	2.1820 \$	par 100\$ d'évaluation
Approvisionnement et distribution de l'eau (minimum)	72.00 \$	Par unité de logement (150m <sup>3</sup> à 0,48\$)
Approvisionnement et distribution de l'eau	0,48\$/m <sup>3</sup>	Les premiers 150 mètres cubes
	0,53\$/m <sup>3</sup>	Consommation excédant 150 mètres cubes
Entretien des réseaux d'égout	62.00 \$	Par unité de logement
Collecte, transport et disposition des déchets	112.00 \$	Par unité de logement
Collecte, transport et disposition des recyclables	45.50 \$	Par unité de logement
Assainissement des eaux	50.50 \$	Par unité de logement
Transport en commun	80.00 \$	Par unité de logement

À partir des taux de taxes et des tarifications de l'année 2010, nous avons simulé le compte de taxes d'une maison unifamiliale isolée, ayant une évaluation de 155 000\$, soit la moyenne des unités de cette catégorie sur notre territoire, et ayant consommé 350 m<sup>3</sup> d'eau pour la période 2008-2009 (facturée sur le compte de taxes de l'année 2010). Nous vous présentons le résultat comparativement à l'année 2009.

Description	2010	2009		
Taxe foncière générale résiduelle (résidentiel et autres)	1 405.85	1 328.35		
Approvisionnement et distribution de l'eau (minimum)	72.00	72.00		
Approvisionnement et distribution de l'eau (excédent)	106.00	86.00		
Entretien des réseaux d'égout	62.00	58.50		
Collecte, transport et disposition des déchets	112.00	109.50		
Collecte, transport et disposition des recyclables	45.50	54.00		
Assainissement des eaux	50.50	51.50		
Transport en commun	80.00	76.50		
	1 933.85	1 836.35	<b>ÉCART</b>	
			<b>97.50</b>	<b>5.31%</b>

Ce résultat constitue une hausse plus importante que celle constatée au cours des dernières années. Le conseil municipal est bien conscient de l'effort fiscal supplémentaire demandé, mais il considère qu'il a posé les gestes nécessaires afin d'en limiter la portée pour la grande majorité des contribuables. De plus, nous vous présentons la progression du niveau d'imposition depuis l'année 2006 pour la propriété moyenne mentionnée précédemment. Ces résultats permettent de mettre en contexte les impacts fiscaux subis au cours des dernières années.

#### Progression du compte de taxes depuis l'année 2006

	<u>Année 2006</u>	<u>Année 2007</u>	<u>Année 2008</u>	<u>Année 2009</u>	<u>Année 2010</u>	<u>Cumulatif</u>
Comptes de taxes annuel	1 713.00	1 767.52	1 778.63	1 836.35	1 933.85	
Augmentation annuelle		<b>54.52</b>	<b>11.11</b>	<b>57.72</b>	<b>97.50</b>	<b>220.85</b>
Pourcentage d'augmentation cumulatif						<b>12.89%</b>
<b>Augmentation moyenne annuelle</b>				<b>55.21</b>		
<b>Pourcentage d'augmentation annuel moyen</b>				<b>3.22%</b>		

**Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012**

Les principales interventions futures de la municipalité concernent la réfection des infrastructures municipales, les investissements permettant de promouvoir le développement immobilier et le remplacement des équipements municipaux afin de maintenir la qualité du service aux citoyens. Les investissements dans la réfection des infrastructures municipales réellement mis en chantier dépendront du niveau de subventions gouvernementales disponible. Pour l'année 2010, la municipalité devrait entreprendre les principaux projets suivants : construction d'infrastructures pour desservir un nouveau développement commercial et résidentiel, mise à niveau des équipements de l'usine d'assainissement des eaux, réfection de la piscine municipale, acquisition d'un balai de rue et réfection des infrastructures des rues Nicoud, Pierre, Daniel, Hainault et Benoît-Sauvageau. Vous trouverez, ci-joint, un sommaire du programme triennal d'immobilisations démontrant des investissements projetés totalisant 14 136 100\$. Vous remarquerez que les dépenses en immobilisations sont présentées selon leur fonction et leur nature. De plus, le mode de financement prévu est précisé dans ce document.

**VILLE DE CHARLEMAGNE**  
**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**  
**ANNÉES 2010 - 2011 - 2012**

	2010	2011	2012	TOTAL
<b><u>FINANCEMENT</u></b>				
EMPRUNT À LONG TERME	7 270 900	2 870 980	-	10 141 880
SUBVENTION	1 440 400	1 836 520	-	3 276 920
CESSION D'ACTIFS	9 400	-	-	9 400
EXCÉDENT ACCUMULÉ	15 000	-	-	15 000
FONDS DE ROULEMENT	142 900	25 000	25 000	192 900
FONDS DE PARCS	-	-	-	-
CONTRIBUTION DES PROMOTEURS	500 000	-	-	500 000
<b>TOTAL</b>	<b>9 378 600</b>	<b>4 732 500</b>	<b>25 000</b>	<b>14 136 100</b>
<b><u>RÉPARTITION PAR FONCTION</u></b>				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	12 000	-	-	12 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE	-	-	-	-
TRANSPORT	2 286 797	1 261 429	15 000	3 563 226
HYGIÈNE DU MILIEU	6 507 503	2 871 072	10 000	9 388 574
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	-	-	-	-
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	-	-	-	-
LOISIRS ET CULTURE	572 300	600 000	-	1 172 300
ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 378 600</b>	<b>4 732 500</b>	<b>25 000</b>	<b>14 136 100</b>
<b><u>RÉPARTITION PAR NATURE</u></b>				
USINES ET BASSINS D'ÉPURATION	960 000	-	-	960 000
CONDUITE D'ÉGOÛT	3 458 232	1 812 299	-	5 270 530
CONDUITE D'AQUEDUC	2 001 271	1 048 773	-	3 050 044
USINES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	-	-	-	-
PARCS ET TERRAINS DE JEUX	530 000	600 000	-	1 130 000
DÉPOTOIRS ET INCINÉRATEURS	-	-	-	-
CHEMINS, RUES, ROUTES ET TROTTOIRS	1 320 511	792 018	-	2 112 529
PONTS, TUNNELS ET VIADUCS	-	-	-	-
SURFAÇAGE D'ORIGINE OU RESURFAÇAGE MAJEUR	676 286	404 410	-	1 080 697
TERRAINS DE STATIONNEMENT	-	-	-	-
SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DES RUES	15 000	15 000	15 000	45 000
AUTRES INFRASTRUCTURES	10 000	10 000	10 000	30 000
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	-	-	-	-
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	-	-	-	-
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES	20 000	-	-	20 000
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	-	-	-	-
VÉHICULES	-	-	-	-
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	18 000	-	-	18 000
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	369 300	-	-	369 300
TERRAINS	-	50 000	-	50 000
AUTRES	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>9 378 600</b>	<b>4 732 500</b>	<b>25 000</b>	<b>14 136 100</b>